

Avis Public

Rosemont
La Petite-Patrie

Montréal 

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement lors de sa séance du 7 mai 2018, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, statuera sur la demande d'autorisation suivante :

Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel visant à permettre l'usage « garderie » au 2228, boulevard Rosemont, le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 17 avril 2018.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement